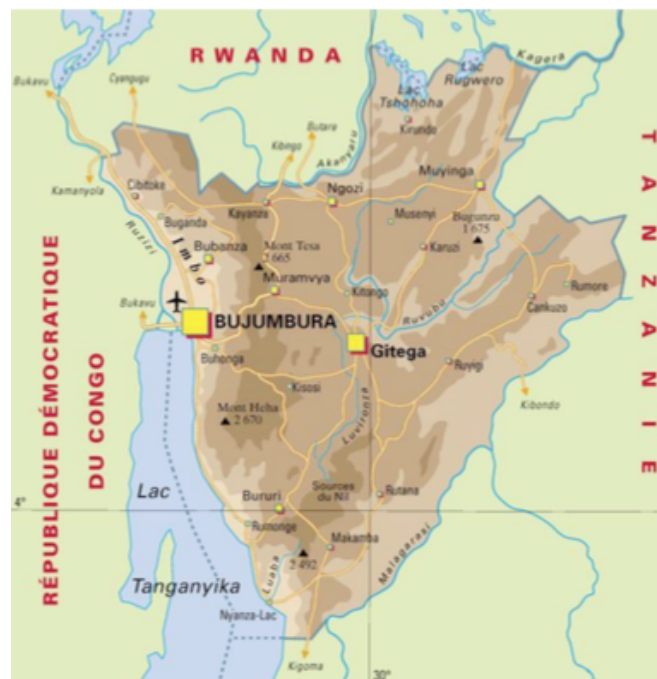


Quétu Zoé

Le terme « Twa » est utilisé pour qualifier les populations historiquement marginalisées sur le plan politique et social et minoritaire sur le plan démographique en République Démocratique du Congo (RDC), en Ouganda, au Rwanda et au Burundi. Il est à substituer à l'appellation « pygmée », qui a été largement façonné par les missionnaires coloniaux (Bahuchet, 1999 ; Laroque, 2009) et qui renvoie à un imaginaire stigmatisant pour ces populations.

Au Burundi, les Twa sont considérés comme une des trois composantes de la population (Hutu, Tutsi et Twa). Ils représenteraient soit entre 100 000 et 200 000 individus, bien qu'il soit difficile d'établir précisément leurs nombres. En effet, il n'existe plus de recensement ethnique officiel depuis les années 1930 (Saur, 2014) et ceux-ci, particulièrement dans le cas burundais, sont imprécis (métissages et frontières poreuses entre les différentes composantes de la population). De plus, la majorité des Twa ne possède pas de carte nationale d'identité et n'est donc pas prise en compte lors de l'élaboration des recensements.



Anciens chasseurs cueilleurs (Meyer, 1909), les Twa ont progressivement été expulsés des forêts à la suite de diverses vagues de déforestation et de la protection des forêts de l'emprise humaine au cours des siècles (Lewis, 2001). Ce phénomène est venu redéfinir les moyens de subsistance de cette population : « en raison de la transformation de la forêt en terres arables et pâturages, un grand nombre de Batwa en sont comme symbole de l'identité batwa » (Lewis, 2001).

Dans la première partie du XX^{ème} siècle l'émergence d'une industrialisation au Burundi, l'ouverture progressive du pays au commerce international et un accès de plus à l'argile ont contribué à considérablement ébranler le commerce de la poterie.

La principale activité économique des Twa a, une nouvelle fois été fragilisé contribuant à les rendre parmi les groupes les plus vulnérables du Burundi.

La reconnaissance de l'autochtonie dans le contexte burundais

Le terme autochtonie revêt une dimension particulière dans le contexte burundais car les revendications identitaires entre les différentes composantes de la population ont entraîné de nombreux conflits et massacres au cours des dernières décennies. Ces conflits, trop souvent analysés au nom d'un clivage ethnique, ont davantage relevé de reconstructions identitaires et de crispations politiques (Chrétien, Mukuri, 2002). Dans ce contexte, la reconnaissance de l'autochtonie des Twa a fait l'objet de discussions, voire de controverses, notamment au début des années 2000. Par exemple, le Burundi s'est abstenu à adopter la Déclaration des Nations Unies pour les Droits des Peuples Autochtones en septembre 2007.

Cependant, à la fois la fin de la guerre civile burundaise (2005) et la progressive internationalisation d'un mouvement de défense des peuples autochtones ont contribué à mettre à l'agenda la question Twa. A partir de 2005 et suite à l'instauration de statistiques ethniques, les Twa ont pour la première fois pu être représentés au sein des principales instances décisionnelles du pays.

Les évènements qui ont touché cette communauté durant l'année écoulée démontrent toutefois que, malgré le dynamisme des associations locales et internationales de défense des droits des Twa et une relative volonté d'intégration politique, ces-derniers font toujours l'objet d'une précarité sur le plan économique et politique.

Éléments d'actualités en 2018

La question des documents d'identité

Le 28 août 2018 a été célébré la journée internationale des peuples autochtones en province de Bujumbura. Cet évènement a permis de faire un point sur les avancées et les défis à relever relatifs à la protection des droits des peuples autochtones au Burundi. L'accent a été mis sur le manque de carte d'identités délivrés aux Batwa, ce qui contraint une partie de cette population à rester sédentaires. Evariste Ndikumana, président de l'Association Espoir pour les Jeunes Batwa (Assejeba) explique : « les mouvements migratoires s'inscrivent dans les mœurs des autochtones. Mais au Burundi, faute de pièces d'identité, les Batwa sont privés de cet aspect de leurs traditions. »

L'absence de documents d'identité (carte nationale d'identité, attestation de mariage ou extrait de naissance) prive certains ménages twa d'accéder à des droits pourtant assurés à tous citoyens burundais, telle que la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans. Le

travail des défenseurs des droits des peuples autochtones est allé dans le sens d'une plus grande distribution de ces document. L'Association Espoir pour les Jeunes Batwa, avec le soutien de l'ambassade des États-Unis, a notamment distribué en juillet dernier plus de 1100 cartes nationales d'identité et extraits de naissance aux Twa de la province de Kayanza.

Problématiques foncières et questions de genre

L'action des organisations, nationales et internationales, de défense des droits des peuples autochtones a donc permis de faire accepter la nécessité de davantage représenter les communautés twa dans l'arène politique. Cependant, la majorité des ménages twa font encore face à une grande vulnérabilité économique. L'absence de terres à cultiver, conjuguée au manque de dynamisme du marché de la poterie, représentent deux facteurs susceptibles d'expliquer cette situation. En septembre 2018, des ménages de la province de Muyinga se sont mobilisés dans le but de souligner les difficultés économiques, notamment liées à la question foncière, auxquelles ces-derniers sont confrontés : « 40 ménages sur un hectare. [...] Suite à l'exiguïté de cette propriété, il est même difficile d'y construire des maisons spacieuses en dur. »

Le centre Inabeza, situé dans la zone de Buterere, a organisé le 7 décembre 2018 une journée d'informations et de débats centrée sur la problématique des Violences Basées sur le Genre (VBG). Créé en 2014, le centre représente un lieu de transit pour les victimes de violence de genre en offrant « une assistance médicale et juridique aux victimes de VBG. » Cette journée a été spécifiquement dédiée aux communautés Twa de la région.

Conclusions

A la fois les associations locales, les initiatives individuelles et les mobilisations internationales ont contribué à faire un peu plus émerger en 2018 des problématiques propres aux populations Twa du Burundi. Malgré ces efforts, la grande majorité des ménages twa font encore face à une stigmatisation sociale, à une grande vulnérabilité économique et ne sont que partiellement représentés dans l'espace politique.

Références universitaires

- Bahuchet Serge. « L'invention des Pygmées », *Cahiers d'études africaines*, vol. 33, n°129, 1993
- Chrétien Jean-Pierre, « *Burundi, la fracture identitaire. Logiques de violences et certitudes ethniques* », Karthala, Paris, 2002
- Chrétien Jean-Pierre, « *Le défi de l'ethnisme. Rwanda-Burundi 1990-1996* », Karthala, Paris 1997
- Laroque Aude, « Historiographie et enjeux de mémoires au Burundi », *thèse de doctorat en histoire*, sous la direction de Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2013
- Lewis Jerome, « The Batwa Pygmies of the Great Lakes region », *Minority Rights Group International*, 2001
- Meyer Hans, *Les Burundi : une étude ethnologique en Afrique orientale*. Traduit de l'allemand par Françoise Willman, Edition critique et annotée par J.-P. Chrétien, Paris, Société Française d'Outre-mer, 1984
- Saur Léon, « Hutu » et « Tutsi » : des mots pour quoi dire ? », *Histoire, monde et cultures religieuses*, vol. 30, n°2, 2014

Articles de presse

- Nkurunziza Édouard, « Les autochtones burundais sont privés de leur droit de migration », *Iwacu, les voix du Burundi*, 10/08/2018 <<http://www.iwacu-burundi.org/les-autochtones-se-disent-privés-de-leur-droit-de-migration/>>
- Nkurunziza Édouard, « Muhanga : plus de 1000 Batwa bénéficient des pièces d'identité », *Iwacu, les voix du Burundi*, 18/07/2018 <<http://www.iwacu-burundi.org/muhanga-plus-de-1-000-batwa-beneficient-des-pieces-didentite/>>
- Ndabashinze Rénovat, « Muyinga/L'inacceptable vie des Batwa de Rutoke », *Iwacu, les voix du Burundi*, 24/09/2018 <<http://www.iwacu-burundi.org/muyinga-linacceptable-vie-des-batwa-de-rutoke/>>
- Kaburahe Antoine, « Les fils de la terre », *Iwacu, les voix du Burundi*, 21/08/2015 <<http://www.iwacu-burundi.org/les-fils-de-la-terre/>>
- Ministère des Droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre, « Célébration de la journée dédiée au peuple autochtone (Batwa) au Burundi, 27/08/2018 <<http://www.droitshumains.gov.bi/celebration-de-la-journee-dediee-au-peuple-autochtones-batwa-au-burundi/>>

« Buterere : Le PNUD et le Centre INABEZA décidés à oranger les communautés Batwa », Iwacu, les voix du Burundi, 11/12/2018 <<http://www.iwacu-burundi.org/buterere-le-pnud-et-le-centre-inabeza-decides-a-oranger-les-communautés-batwa/>>

Zoé Quétu est doctorante en science politique à l'Université de Bordeaux, au laboratoire *Les Afriques dans le Monde* (LAM). Ses recherches portent sur les mobilisations autochtones en Afrique subsaharienne et sur la construction des identités collectives au Burundi.

Source : IWGIA, The Indigenous World 2019